

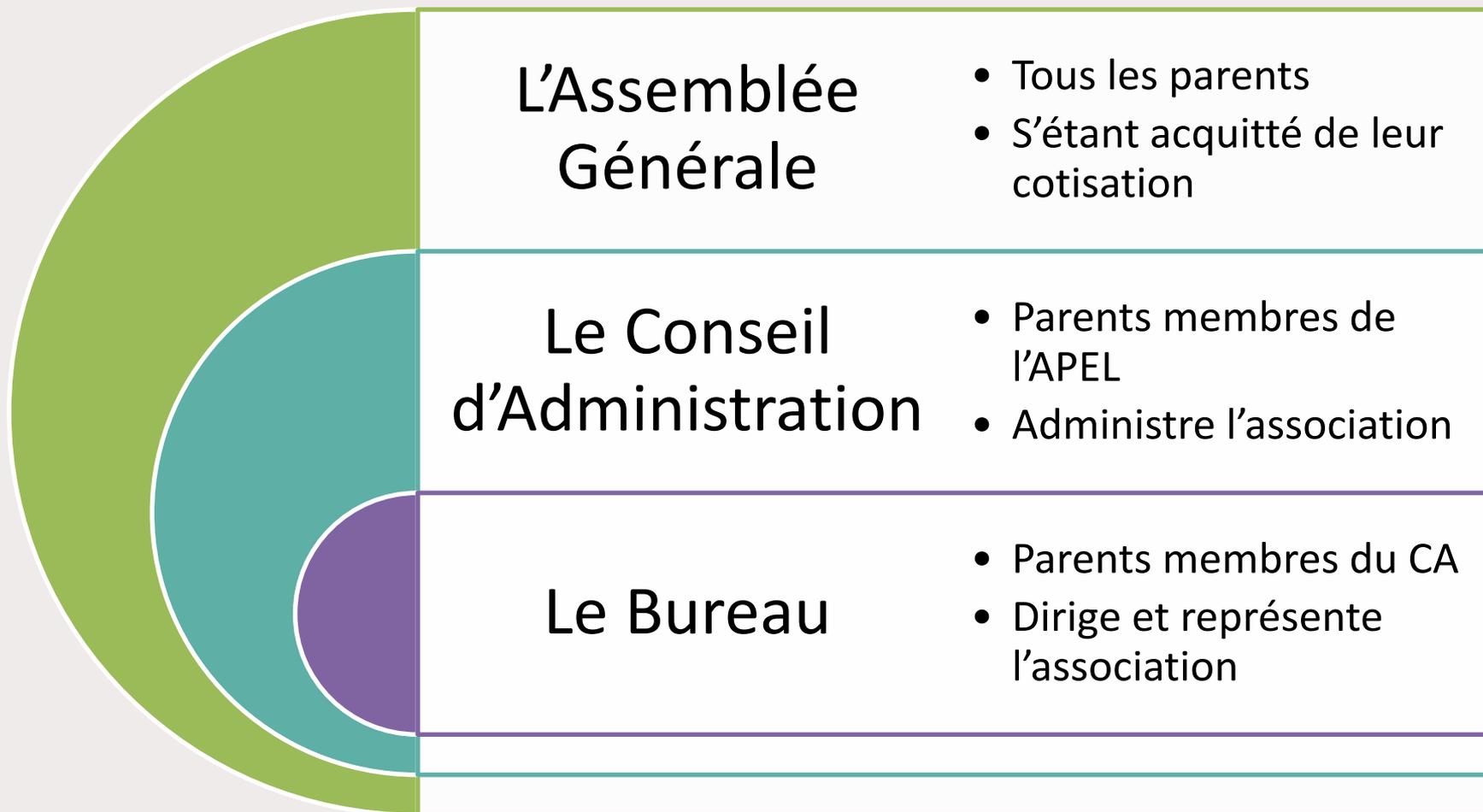
Formation des APEL

Assemblée Générale

- Association de parents d'élèves
- de l'enseignement libre



- Ce que disent les statuts ?
- Avant l'Assemblée Générale:
 - La préparation
 - Qui convoque Qui ? Quand ? Comment ?
 - L'ordre du Jour
 - Les pouvoirs
- Le déroulement de l'Assemblée Générale
- Le suivi et formalisme
- Documentation et ressources



Les actions à mener avant l'AG

- Association de parents d'élèves
- de l'enseignement libre



- Le Conseil d'Administration prépare l'AG sur le fond :
 - renouvellement des administrateurs,
 - Validation du rapport d'activité
 - Validation du rapport financier
 - établissement d'un budget prévisionnel et d'une proposition de montant de cotisation de l'année scolaire suivante,
 - projets de manifestations et d'activités pour l'année à venir, etc.
- Le Conseil d'Administration prépare l'AG sur la forme (qui assurera la présentation, et comment)
 - **Préparer le matériel** : pensez à préparer la salle à l'avance - fléchage, décoration, affiches Apel, feuille de présence
 - **Prévoyez un micro si nécessaire**, un vidéoprojecteur, un tableau, etc.

- Date de l'AGO :
 - Dès la rentrée et **au plus tard le 15 Octobre**
- La convocation :
 - doit être adressée **par le secrétaire** 15 jours au moins avant la date fixée
 - **à tous les adhérents** mais aussi à tous les parents susceptibles d'adhérer lors de l'AG.
 - À tous les autres membres de la communauté éducative ainsi qu'au président de l'Apel départementale, membre de droit
 - doit indiquer l'ordre du jour établi par le conseil d'administration
 - Doit être accompagnée d'un pouvoir

- La convocation doit être adressée par écrit
 - Par courriel si l'association dispose des adresses électroniques,
 - Par Ecole Directe
 - Par voie d'affichage,
 - Par voie de presse (journal de l'établissement, de l'Apel, ou presse locale).
- La convocation doit être accompagnée de tout document complémentaire
 - Projet de modification des statuts en cas d'AGE, etc...

- L'ordre du jour accompagne la convocation et comprend les points principaux qui seront développés :
 - Partie non statutaire :
 - Mot du Chef d'établissement
 - Pot d'accueil
 - Conférence/débat etc...
 - Partie statutaire :
 - Rapport moral
 - Rapport financier
 - Vote du quitus
 - Rapport d'orientation
 - Vote du budget 2023/2024
 - Election des membres au conseil d'administration de l'Apel
 - Si des mandats au conseil d'administration sont à renouveler, un appel à candidature doit être joint.
- Un exemplaire de pouvoir accompagne la convocation permettant à tout adhérent de pouvoir se faire représenter à l'AG

Déroulement de l'Assemblée Générale

- Association de parents d'élèves
- de l'enseignement libre



- Toujours vous munir des statuts et du règlement intérieur (s'il en existe un)
- Faire émarger la feuille de présence
- Les règles de vote à connaître et indiquées dans statuts
 - le quorum (nombre minimum de participants dont la présence est nécessaire pour la validité de la tenue de l'assemblée) est fixé par les statuts de votre Apel.
 - Dans le cas des AG ordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des suffrages exprimés (cf statuts en cas de partage égal des voix)
 - Dans le cas des AG extraordinaires, compte tenu de l'importance des décisions à traiter, il est requis par les statuts que toute décision soit prise à une majorité qualifiée (les 2/3 des suffrages exprimés).

- ***Les modes de scrutin :***
 - Ils peuvent être réalisés à main levée ou à bulletin secret, selon les indications données par les statuts.
 - En cas de vote à main levée, le président doit obligatoirement s'assurer que personne dans l'assemblée ne demande un vote à bulletin secret. Si une seule personne qualifiée (adhérent ayant le droit de vote, c'est-à-dire à jour de ses cotisations, ou membre de droit) demande le vote à bulletin secret, celui-ci doit être appliqué.
 - S'agissant des décisions importantes qui font l'objet de point de vue contradictoires ou des élections, le vote à bulletin secret est préférable voire imposé par les statuts. Il faut alors s'organiser et prévoir des urnes, la liste des votants, le dépouillement. Pour éviter toute contestation, il faut éviter de faire participer au dépouillement les personnes (ou leurs conjoints) concernées par le vote.
- ***Le vote électronique***
 - Nous vous proposons d'utiliser le site www.balotilo.org

- Mot d'accueil du président de l'Apel
- Mot du chef d'établissement
- Présentation de l'Apel
- AG ordinaire
- Buffet
- Rencontre parents-école sur les écrans
- Etc.

L'Apel :
un mouvement
national

Aujourd'hui,
on a tous des préjugés !

L'Apel c'est...

- **90 ans** d'histoire
- **1 000 000 adhérents**
- la **seule association** de parents **reconnue** par l'Enseignement catholique
- Une structure fédérale avec des rôles distincts :

Apel d'établissement

Apel départementale

Apel académique

Apel nationale

**Défendre la liberté
d'enseignement
et le libre choix
de l'école**

**Participer au
débat
éducatif
national**

**Soutenir les
parents dans les
domaines de
l'éducation et de
la scolarité**

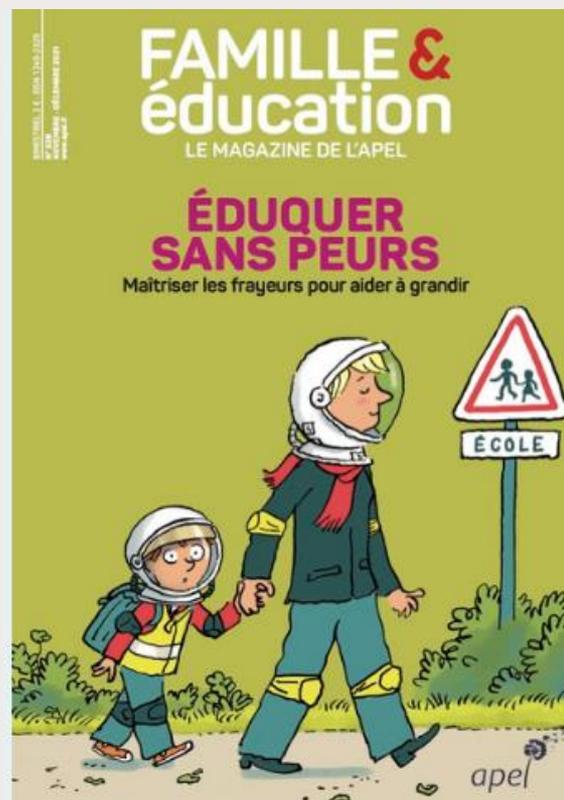
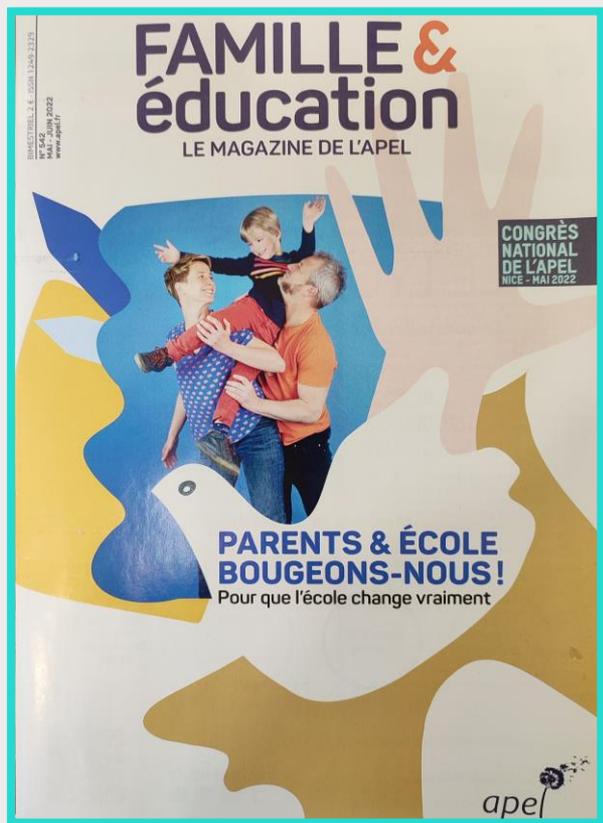
**Représenter
les parents
d'élèves vis-à-vis
de l'institution
scolaire et des
pouvoirs
publics**

**Participer à
la vie et à
l'animation des
établissements
scolaires**

« Le mouvement des Apel représente les familles qui, dans la **diversité de leurs identités** sociales, culturelles, politiques, philosophiques ou religieuses, ont **librement choisi** de confier leurs enfants à un établissement catholique d'enseignement. »

Projet du mouvement des Apel

Les services offerts aux parents par l'Apel



Trois domaines d'intervention :

- **orientation et rapprochement entre école et monde professionnel ;**
- **école inclusive ;**
- **réflexions éducatives.**
- **Un numéro : 01 39 53 35 35**

- Une **équipe de professionnels** à votre écoute, pour répondre à **tous types de questions éducatives**



- Appel **non surtaxé**
- **Anonymat et confidentialité**

Maternelle | Élémentaire | collège | Lycée | Enseignement supérieur | Annuaire | Contact | f in t p v

L'Apel vous représente et vous accompagne tout au long de la scolarité de vos enfants

ap^{el}

Découvrir l'Apel Comprendre Faire grandir S'engager Espace privé

02/06/2023

Phase d'admission Parcoursup : des ressources pour vous aider à faire les bons choix

A partir du 1er juin 2023, la phase principale d'admission commence. Vous pouvez consulter les réponses des formations à chacun de vos VŒUX...

Parcoursup Orientation Lycée Enseignement supérieur



01/06/2023

Demandes de bourses collège et lycée pour l'année 2023-2024

Vous avez peut-être droit à une bourse pour votre enfant s'il rentre au collège ou au lycée. Quelles sont les démarches à entreprendre...

WEBINAIRE : « Parcoursup : de la réception des réponses jusqu'au choix définitif de formation »

LE WEBINAIRE VA COMMENCER SOUS PEU MERCI DE PATIENTER

Le service INFORMATION ET CONSEIL AUX FAMILLES

25/05/2023

[REPLAY] Parcoursup : de la réception des réponses jusqu'au choix définitif de formation

Le service Information et conseil aux familles a organisé le 24 mai 2023 un webinar Parcoursup pour aider les parents à accompagner leurs...

Webinaire Scolarité



30/05/2023

Concours "Je filme le métier qui me plaît" : bravo aux lauréats !

La remise des prix de la 16e saison du concours s'est déroulée le 25 mai au Grand Rex. Découvrez les établissements primés pour leurs films...

Orientation Métiers Collège



Les thématiques:

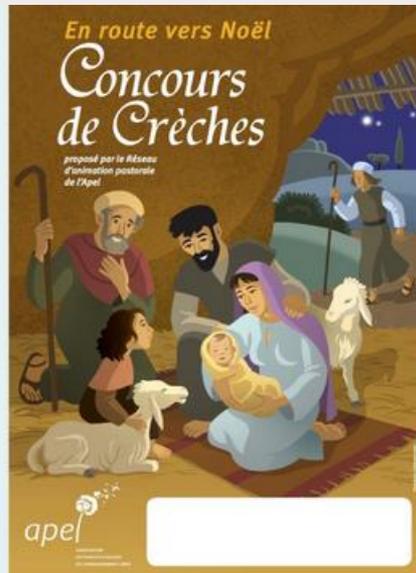
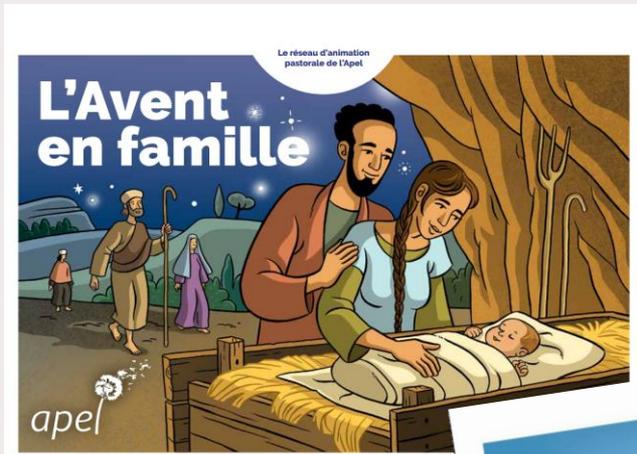
- Agir contre le harcèlement
- Accompagner l'orientation
- L'autorité
- La motivation
- S'engager pour l'Homme et la Planète
- Les écrans question d'équilibre
- Parler de l'alcool et du cannabis....

Contacts :

Valérie Brodaty - valbrousse@gmail.com

Gaëtan de Jacquelot -

Apel 78 – 06 36 07 81 00 – apel78@yvelines.apel.fr



La cotisation à l'Apel

- **une et indivisible**
- **portée sur la facture de scolarité et réglée en une fois**

- **Les actions menées par l'Apel aux différents échelons du mouvement :**
 - établissement
 - département
 - académie
 - national

- **Les services offerts à l'ensemble des parents**

Votre Apel d'établissement

Mettez ici un trombinoscope des membres de l'équipe, en les présentant par fonction.

... tous sont bénévoles

Personnalisez en fonction de votre organisation

- Commission cantine ;
- Commission fête de l'école ;
- Commission parents correspondants (suivi et formation des PC);
- Commission réflexions éducatives (organisation de RPE, Conférences, etc.) ;
- Etc.

Assemblée générale ordinaire



L'ATTENTION PRÉALABLE INDISPENSABLE A L'APPRENTISSAGE



Mardi 27 septembre 20H30

Des pistes concrètes pour tous les parents :

Les besoins physiologiques et l'impact des écrans
 Dans la vie au quotidien
 Dans le travail scolaire à la maison et dans leur attention en classe
 Être plus efficace

Mais surtout les aider à se sentir bien ou mieux !



Conférence animée par Catherine Legros
 Formée aux intelligences multiples, en gestion mentale et Montessori.
 Intervenante en milieu scolaire et universitaire



Appréhender, comprendre le stress et l'anxiété de nos ados pour mieux les accompagner

JEUDI 17 NOVEMBRE 20H30

Le bon stress.- le mauvais stress ?
 L'impact sur le corps, sur les capacités.
 Identifier les manifestations.

Pas à pas reprendre le contrôle par le mental et par le corps.



Conférence animée par Catherine Legros
 Formée aux intelligences multiples, en gestion mentale et Montessori.
 Intervenante en milieu scolaire et universitaire



Listez ici de façon exhaustive les actions menées pendant l'année

- Contre :
- Abstentions :
- Pour :

Rapport financier : compte de résultat



APEL DE

COMPTE DE RESULTAT - Exercice du 1er août 20... au 31 juillet 20...

DEPENSES	ANNEE N	ANNEE N-1	RECETTES	ANNEE N	ANNEE N-1
Cotisations versées	6 000,00	5 916,00	Cotisations reçues	9 000,00	8 875,00
Action 1 (goûter)	76,50	72,35	Action 1 (goûter)	335,00	340,00
Action 2 (marché de Noël)	977,10	947,30	Action 2 (marché de Noël)	1 450,90	1 510,70
Action 3 (Fournitures pour la Semaine des Apel)	256,00	153,60	Action 3		
Action 4 (soirées conférences)	600,00	450,00	Action 4		
Action 5			Action 5		
Cadeaux, Dons			Dons		
Subventions	1 500,00	1 000,00	Subventions		
Accueil des parents (portes ouvertes, Ag, ...)	123,89	117,50			
Fournitures administratives et affranchissements					
Entretien et réparation du matériel					
Frais de déplacements					
Assurances					
Frais bancaires			Produits financiers		
Achats de matériel durable	-				
	-				
TOTAL DEPENSES	9 533,49	8 656,75	TOTAL RECETTES	10 785,90	10 725,70
	RESULTAT NET			1 252,41	



APEL DE ... SITUATION PATRIMONIALE

	BANQUE	LIVRET D'EPARGNE	TOTAUX
au 31.07.20... (N-1)	6 300,00	1000,00	7 300,00
Résultat net	1 252,41		1 252,41
au 31.07.20... (N)	7552,41	1000,00	8552,41

Approbation des comptes :

- Contre :
- Abstentions :
- Pour :

- Contre :
- Abstentions :
- Pour :

le quitus décharge les administrateurs de leur responsabilité à l'égard des adhérents pour les fautes connues au moment du vote. Il ne les exonère ni de leur responsabilité civile à l'égard des tiers, ni de leur responsabilité civile pour les fautes découvertes ultérieurement, ni de leur responsabilité pénale.

Le refus de quitus constitue évidemment une marque de très forte défiance à l'égard des responsables de l'association, mais il n'entraîne pas, sauf dispositions statutaires contraires, leur révocation. Il constitue cependant un incident de séance qui peut justifier un vote sur la révocation des dirigeants à la demande d'un des membres présents à l'AG. En toute hypothèse, le refus de quitus doit conduire les dirigeants de l'association à revoir leur façon de gérer leur Apel.

- Contre :
- Abstentions :
- Pour :

Pour l'année à venir :

- ...
- ...
- ...



APEL DE ... BUDGET PREVISIONNEL de l'année...

DEPENSES	ANNEE N	BUDGET N+1	RECETTES	ANNEE N	BUDGET N+1
Cotisations et abonnements versés	6000,00	6100,00	Cotisations et abonnements reçus	9000,00	9 375,00
Assurance			Dons		
Fournitures administratives et affranchissements			Subvention		
Entretien et réparation du matériel			Produits Financiers		
Frais de déplacements					
Gouter des primaires	76,50	90,00	Gouter des primaires	335,00	400,00
Marché de Noël	977,10	1000,00	Marché de Noël	1450,90	1 500,00
Actions 3 (Semaine des Apel)	256,00	250,00	Actions 3		
Actions 4 (Soirées conférences)	600,00	600,00	Actions 4		
Actions 5			Actions 5		
Cadeaux, Dons...					
Subventions - Voyages scolaires	1500,00	1500,00			
Accueil des parents (portes ouvertes, AG,...)	123,89	200,00			
Frais bancaires			Cotisations et abonnements reçus		
Achats de matériel durable					
	9533,49	9740,00		10785,90	11 275,00
	RESULTAT NET BUDGET N+1			1 535,00	

Vote du budget prévisionnel :

- Contre :
- Abstentions :
- Pour :

Nombre de sièges à pourvoir : ...

- Candidat(e) 1 : Sébastien Dupont
- Candidat(e) 2 : Sarah Durand
- Candidat(e) 3 : xxx
- Etc.

Le suivi de l'AG

- Association de parents d'élèves de l'enseignement libre

apel

- ***Election du bureau lors de la première réunion d'un CA constitutif***
 - A l'issue de l'AG (avant l'AG de l'Apel Départementale)
- ***Les déclarations légales***
 - les changements de dirigeants de l'Apel doivent être notifiés à la préfecture ou à la sous-préfecture où ont été déposés les statuts. Attention aux délais.
 - En cas de modification des statuts lors d'une AG extraordinaire, il faut adresser le texte modifié des statuts en double exemplaire (certifiés conformes par le président et le secrétaire). Attention aux délais.
 - Les déclarations peuvent se faire par courrier ou sur site internet <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/N21962>
 - Le trésorier devra s'acquitter de toutes les démarches nécessaires auprès de la banque.
 - La transcription des décisions doit être faite sur le registre spécial (côté et paraphé). Les modifications intervenues y sont obligatoirement consignées et paraphées par le président. Ces documents doivent être présentés aux autorités administratives si elles en font la demande.

- ***Les documents de l'assemblée***

- Ils sont à conserver pendant toute la durée de la vie de l'association (ordres du jour, feuilles de présence, rapports moraux, financiers, etc.)
- Le procès-verbal favorise la communication entre l'association et ses membres, l'association et son environnement extérieur.

- ***Information des partenaires***

- il est important de transmettre le plus tôt possible les nom, prénom, adresse et téléphone des membres du bureau à l'Apel départementale et d'informer les instances locales (commune, paroisse, autres associations, etc.) de l'élection d'un nouveau président.
- La liste des membres doit être déclarée sur le site de l'APEL
- Vous devez prendre contact avec votre établissement bancaire en cas de changement de Président(e) et/ou de Trésorier(e)

- Apel des Yvelines
 - Des guides disponibles (Président, Secrétaire, Trésorier)
 - <https://www.apel78.fr/>

- Apel Nationale
 - Des modèles disponibles dans votre espace privé :
 - <https://www.apel.fr/espace-prive/apel-detablissement/la-vie-associative/lassemblee-generale.html>

Et maintenant...